



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des examens et concours

Bureau DEC 5

Arrêté n° : **961** portant composition des membres
du jury pour le CAPPEI par la voie de la VAEP session
2023.

Mamoudzou, le 5 décembre 2022

Le Recteur de Mayotte

Vu le décret n°2017-169 du 10 février 2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée.

Vu l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

Vu la circulaire n°2017-026 du 14 février 2017 relative à la formation professionnelle spécialisée et au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

Vu la circulaire du 12 février 2021 relative à la formation professionnelle spécialisée et au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI)

Vu le décret du 6 janvier 2020 portant nomination du M. Gilles HALBOUT, professeur des universités, en qualité de recteur de la région académique de Mayotte, recteur de l'académie de Mayotte.

Vu L'arrêté n°318 du 25 août 2022 portant ouverture du CAPPEI par la voie de la VAEP session 2023.

ARRETE

Article 1 : Le jury du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive par la voie de la validation des acquis de l'expérience professionnelle pour la session 2023 est fixé conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire général du Rectorat de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Recteur
Gilles HALBOUT



**COMPOSITION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES
DE L'EDUCATION INCLUSIVE (CAPPEI) PAR LA VOIE DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE
L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE – SESSION 2023**

Président :

Gilles HALBOUT

Recteur de la région académique de Mayotte

Thierry DENOYELLE

Inspecteur d'Académie - Directeur Académique Adjoint des Services
de l'Education Nationale

Membres du jury :

IEN chargé de L'ASH

José REMONDIERE

IEN ASH

IA-IPR / IEN

Colette CABORT

IEN Mamoudzou Nord

Dominique PINCE-SALEM

IEN Maternelle

Isabelle GRONDIN

IEN-ET en Economie-Gestion

Mariama ABDOU-KAPHET

IEN de Mamoudzou Sud

Mireille JACQUES

IEN de Mamoudzou Centre

Eddy-Olivier THIMON

IEN d'Acoua

Frédérich ROY

IEN-ET 2nd degré SBSSA

Georges ALBERT

IEN de Dombéni

Ramadani MATTOIR

IEN de Bandraboua

M. Pierre-Yves REMY

IEN de Bandréle

Thomas POISSON

IEN de Koungou Nord

Enseignants spécialisés

Gilles COIGNUS

IENA

Amandine MIGNON

CPC ASH / Parcours SEGPA

Hélène BERTHET

PE / Parcours ULIS

Laura SEGRETIER

PE / Parcours ULIS

Myriam BRIOLLE

PE / Parcours ULIS

Sarahine COLIN

IERM / Parcours ULIS Collège

Virginie GAULTIER

CPC ASH / Parcours ULIS TSA

Elior MOLINA

CPC ASH / Parcours ULIS

Fadhul MOUSSA

Directeur adjoint SEGPA / Parcours SEGPA

Laithidine BEN SAID

PE / Parcours SEGPA

Mohamed TANY

Directeur SEGPA / Parcours SEGPA

Sylvain PRADO

PE / Parcours SEGPA

Yannick TIMERMAN

Directeur adjoint SEGPA / Parcours SEGPA